

À L'ATTENTION DE :

- M. Manuel AESCHLIMANN, Maire d'Asnières-sur-Seine
- M. Benjamin LAHACHE, Directeur général adjoint de la Ville
- Mme Julie CAZABAN, Adjointe au Maire déléguée aux Sports
- La Fédération Française de Volley-Ball (FFVB) & La Ligue Île-de-France
- Les membres du Conseil d'Administration d'Asnières Volley 92
- L'ensemble des licencié(e)s, bénévoles et sympathisant(e)s du club

Objet : Lettre ouverte sur la situation préoccupante d'Asnières Volley 92, la non-inscription de l'équipe féminine senior au championnat FFVB et la fin de collaboration avec son entraîneur

Nous, joueuses de l'équipe féminine senior d'Asnières Volley 92, souhaitons, par la présente lettre ouverte, porter à la connaissance de l'ensemble des acteurs concernés une situation particulièrement préoccupante relative au projet sportif du club, et plus précisément aux décisions unilatérales affectant son secteur féminin.

Cette démarche vise à demander que les choix arrêtés concernant la seule équipe féminine senior soient clairement expliqués, assumés et pris dans le respect des personnes qui font vivre l'association : ses licenciées, ses entraîneurs, ses bénévoles ainsi que ses partenaires institutionnels.

À ce jour, plusieurs éléments majeurs demeurent sans explication satisfaisante.

I. La non-inscription injustifiée de l'unique équipe féminine senior

Après plusieurs saisons sans représentativité féminine senior au sein du club, un collectif a été reconstruit la saison passée à l'initiative d'anciennes joueuses et de leur entraîneur, dans le cadre d'un projet de club ambitieux et structurant. Engagée en championnat départemental, l'équipe a réalisé une saison exemplaire récompensée par une montée sportive validée en championnat Régional 2 pour la saison 2026-2027.

Cependant, après un long silence durant la trêve estivale et uniquement après des sollicitations répétées de notre part, nous avons appris avec stupéfaction que l'équipe ne serait pas engagée pour la saison à venir. Aucune concertation ni explication motivée n'a précédé cette décision. Notifiée le 28 août, cette annonce tardive empêche de surcroît les joueuses de trouver un autre club en adéquation avec leurs projets sportifs.

Interrogée par courriel sur les motifs de cette suppression, la présidente a simplement indiqué :

« La décision relève de l'organisation générale et sportive du club et nous n'avons pas vocation à développer davantage les éléments internes ayant conduit à cette décision. »

Au-delà des aspects purement statutaires, c'est la question fondamentale de la transparence, de l'équité de traitement et du respect de l'engagement humain qui est posée. Joueuses, proches, encadrement et supporters ont investi un temps et une énergie considérables pour porter haut les

couleurs d'Asnières-sur-Seine. Nous sommes légitimement en droit d'exiger des explications sur l'interruption brutale de ce projet.

II. Une rupture de collaboration opaque avec l'entraîneur

Cette suppression intervient dans un contexte tout aussi troublant concernant l'entraîneur de l'équipe féminine senior et des M18 féminines, Gautier LETALEY, présent au club depuis 5 saisons (en tant que joueur puis entraîneur depuis deux saisons et demie). À l'issue de l'entretien de fin de saison avec la présidence, un accord verbal avait pourtant défini l'organisation de la reprise.

Un courrier recommandé notifiant la fin de sa collaboration a été expédié le 19 juillet à une ancienne adresse postale, sans qu'aucun contact direct (téléphonique, message ou courriel) ne lui soit adressé. L'intéressé n'a ainsi pu prendre connaissance de cette décision que le 22 août, en cherchant à planifier les créneaux d'entraînement de la rentrée.

Sur le terrain comme sur le plan humain, l'engagement et les compétences de Gautier Letaley ont fait l'unanimité : il a su fédérer un groupe hétérogène, instaurer un cadre rigoureux et bienveillant, et conduire l'équipe à l'accession régionale. Si des divergences existaient, elles auraient dû faire l'objet d'un échange contradictoire loyal et respectueux des personnes.

Ce procédé unilatéral soulève de légitimes interrogations :

- Quels motifs objectifs ont conduit à cette rupture et selon quel calendrier ?
- Cette décision a-t-elle été formellement soumise et débattue devant le Conseil d'Administration ?

III. La récurrence préoccupante de départs inexpliqués et de dissolutions d'équipes

Plus préoccupant encore, **cette situation ne constitue malheureusement pas un cas isolé**. Au cours des dernières saisons, plusieurs entraîneurs ayant pourtant obtenu des résultats sportifs probants et unanimement reconnus ont eux aussi été écartés, sans que les motifs de ces décisions ne soient clairement exposés aux intéressés ni aux licenciés.

C'est d'ailleurs précisément à la suite d'une série d'évictions similaires que la section féminine senior avait déjà été dissoute il y a trois saisons, privant durablement le club d'une représentativité féminine à ce niveau.

À force de voir se succéder ces départs inexpliqués et ces ruptures unilatérales débouchant sur l'arrêt de collectifs entiers, un sentiment d'incompréhension et de défiance s'installe durablement au sein de la communauté du club.

Une telle répétition ne peut plus être regardée comme une simple coïncidence : elle interroge sur les pratiques de gestion et sur la place réellement accordée au dialogue, à la reconnaissance de l'engagement associatif et à la stabilité indispensable à la pérennité de tout projet sportif.

IV. Des interrogations légitimes sur la gouvernance de l'association

Pris isolément, ces faits pourraient sembler circonstanciels. Mis bout à bout, ils interrogent profondément le fonctionnement institutionnel du club et la manière dont les décisions engageant l'avenir de collectifs entiers sont arbitrées.

Nous constatons plusieurs évolutions de gouvernance qui suscitent l'inquiétude au sein de la communauté sportive : allongement de la durée du mandat de la présidence, relèvement du

plafond des dédommagements statutaires, concentration importante des pouvoirs lors des assemblées générales et absence d'assemblée générale ordinaire de fin de saison pour présenter les bilans sportif et financier.

V. Demandes et démarches Un collectif engagé, prêt à poursuivre l'aventure sportive

Une équipe sportive ne se résume pas à une simple ligne d'inscription administrative dans un championnat. Elle incarne un engagement quotidien : des joueuses présentes aux entraînements plusieurs fois par semaine, un entraîneur investi dans la construction d'un projet pérenne, des bénévoles mobilisés pour l'organisation des rencontres, des familles et représentants légaux des joueuses mineures surclassées, ainsi que des supporters et partenaires fidèles.

Si l'arbitrage d'un projet sportif relève des prérogatives de la direction du club, la méthode employée, le calendrier tardif et l'absence totale de concertation méritent légitimement d'être interrogés.

Aujourd'hui, l'ensemble des conditions sportives et humaines est réuni : un effectif complet, déterminé et prêt à jouer, ainsi qu'un encadrement motivé pour poursuivre l'aventure sportive en Régionale 2 pour laquelle nous nous sommes toutes investies la saison passée.

Face à cette situation, le collectif des joueuses demande formellement et publiquement :

- L'ouverture immédiate d'un dialogue transparent avec les instances dirigeantes du club ;
- La communication des motifs précis ayant conduit à l'abandon de l'engagement en Régionale 2 et à l'éviction de Gautier Letaley ;
- La clarification des procédures et instances statutaires ayant validé ces décisions.

Nous sollicitons également l'attention bienveillante de la Ville d'Asnières-sur-Seine ainsi que des instances fédérales (FFVB et Ligue Île-de-France) afin d'examiner ces arbitrages au regard de l'éthique associative, du soutien public et de la promotion du sport féminin.

Nous nous tenons à l'entière disposition des instances, des élus et des adhérents pour transmettre tout élément matériel étayant nos démarches (courriers, courriels, plannings sportifs et documents administratifs).

Fait à Asnières-sur-Seine, le 1er septembre 2026

Le Collectif des joueuses de l'équipe féminine senior
Asnières Volley 92